Dud. Jarj ou [illegible] ajant de Lui Cause
à M. michel [illegible] Le Cretin prestre
jeune Curé [illegible] de la parroisse de
Saint mars Sur La Futaie Et Jdemeur
En Son presbitaire aussy habille a Dire
heritier dud. Jarj Jl pas Licitation Et
pour Cette a partuge Jçeuxie ent Louer
Et tel parts Et portion quilz pouroient
Leur appartenir En Ladite Succession
Scitues parroisse de Saint marer Et
Saint ellier Relevant Deer Seigneurie
de Landuz Ermaussor primaudo
Et La pibora Je autre Seigneurie de
que Les parties vouer ont pris a present
Declarer; Ce fait Le present Contrat
de Licitation Cession Et transport dedits
Jmmeubles Conclud Et accordé entre Leer
parties pour La Somme de Cent
Cinquante Livres; Laquelle
Somme de Cent Cinquante Livres
a Eté presentement payée Comptée